

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2125

2 septembre 2008

### SOMMAIRE

APEX Technologies S.à r.l. ....	101995	Kadant Luxembourg S.à r.l. ....	101994
AP Réalisations S.A. ....	101996	KTM S.A. ....	101998
BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l. ....	101990	Lime Invest ....	101991
BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à r.l. ....	101992	Lime Invest ....	101993
BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l. ....	101989	LM Equity S.A. ....	101996
BRGEOF France & Benelux Holding S.à r.l. ....	101988	Logiciel Graphics S.A. ....	101988
BRGEOF Japan S.à r.l. ....	101992	Lombard Odier Darier Hentsch Horizon .....	101988
Britania Investments S.à r.l. ....	101975	LS Patrimoine S.C.A. ....	101984
Chloride Luxembourg Holdings S.à r.l. ..	101986	Luxtrend Investments S.à r.l. ....	101954
Commerc' Printing S.A. ....	101996	Madas S. à r.l. ....	101990
Corporate Finance Management S.A. ...	101993	Mena Holdings S.A. ....	101997
Crédit Agricole Israël Venture Sélection 1 S.C.A. SICAR ....	101974	Metrik S.à r.l. ....	101997
CWO Private Equity (Luxembourg) S.A. .....	101995	Mondo del Caffè S.à r.l. ....	101987
D.E.H. Holdings Sàrl ....	101993	NA Industrial S.à r.l. ....	101985
DFL S.A. ....	101987	Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l. ....	101969
DHC Luxembourg IV S. à r.l. ....	101993	Oxford Aviation Academy Luxembourg 3 S.à r.l. ....	101966
DHC Luxembourg V S.à r.l. ....	101995	Participations et Investissements Miné- raux ....	101990
EB Industrial S.à r.l. ....	101987	Partners Group Global Mezzanine 2007 S.C.A., Sicar ....	101996
Expansion Partners S.à r.l. ....	101997	Pipe Luxembourg S.à r.l. ....	101995
Financière Capucine 1 S.à r.l. ....	101989	Pipe Luxembourg S.à r.l. ....	101998
Gaillon Blocker S.à r.l. ....	101989	Private Equity Global Select V S.C.A., SI- CAR ....	101971
Gefinor S.A. ....	101999	Publigest S.A. ....	101994
Gefinor S.A. ....	101994	Shell Treasury Luxembourg ....	101999
Happy Mould International Holdings Lu- xembourg S.à r.l. ....	101989	S.I.P. Investments S.A. ....	101998
IK Office S.à r.l. ....	101985	Sofinas S.A. ....	101984
Investissements Minéraux et Financiers .....	101991	Super Selector S.à r.l. ....	101963
Japan Universal Holdings S.à r.l. ....	101986	Sylbelle S.à r.l. ....	101985
Kadant International LLC Luxembourg S.C.S. ....	101994	Tailored Financing and Consulting Service Group S.à r.l. ....	101997
		Tele2 Luxembourg S.A. ....	101998

**Luxtrend Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.403.

In the year two thousand and eight, on the fifth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Luxtrend Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 136.403 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, on January 11, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 686 dated March 19, 2008.

**THERE APPEARED:**

1. Mr. Fernando Martinez Aguirre, born on May 1, 1966 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain;

2. Mr. Ignacio Izuzquiza Fernández, born on May 6, 1970 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain, and

3. Mr. Rafael Calvo Gonzáles - Gallarza, born on March 10, 1959 in Montevideo, Uruguay, residing professionally at Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain.

All here represented by Ms. Katarzyna Kuszewska, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of three powers of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that two hundred fifty (250) shares in registered form having a par value of fifty euro (EUR 50) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Creation of ordinary shares and redeemable shares in the share capital of the Company and consequently the reclassification of the existing shares in the share capital of the Company into Class I ordinary shares and Class I, Class II, Class III, Class IV, Class V, Class VI and Class VII redeemable shares;

2. Subsequent amendment and full restatement of articles of association of the Company in order to reflect the change adopted under item 1. above;

3. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to create ordinary shares and redeemable shares in the share capital of the Company and subsequently to reclassify the existing shares into Class I ordinary shares and Class I, Class II, Class III, Class IV, Class V, Class VI and Class VII redeemable shares.

As a consequence of the above, the Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into one hundred (100) ordinary shares and one hundred fifty (150) redeemable shares in registered form with a par value of fifty euro (EUR 50) each and the shareholding of the Company is as follows:

(i) Mr. Fernando Martinez Aguirre is a holder of:

- (a) thirty-three (33) ordinary Class I shares,
- (b) seven (7) Class I redeemable shares,
- (c) seven (7) Class II redeemable shares,
- (d) seven (7) Class III redeemable shares,
- (e) seven (7) Class IV redeemable shares,
- (f) seven (7) Class V redeemable shares,
- (g) seven (7) Class VI redeemable shares, and
- (h) eight (8) Class VII redeemable shares.

(ii) Mr. Ignacio Izuzquiza Fernández is a holder of:

- (a) thirty-three (33) ordinary Class I shares,
  - (b) seven (7) Class I redeemable shares,
  - (c) seven (7) Class II redeemable shares,
  - (d) seven (7) Class III redeemable shares,
  - (e) seven (7) Class IV redeemable shares,
  - (f) seven (7) Class V redeemable shares,
  - (g) seven (7) Class VI redeemable shares, and
  - (h) eight (8) Class VII redeemable shares.
- (iii) Mr. Rafael Calvo Gonzáles -Gallarza is a holder of:
- (a) thirty-four (34) ordinary Class I shares,
  - (b) seven (7) Class I redeemable shares,
  - (c) seven (7) Class II redeemable shares,
  - (d) seven (7) Class III redeemable shares,
  - (e) seven (7) Class IV redeemable shares,
  - (f) seven (7) Class V redeemable shares,
  - (g) seven (7) Class VI redeemable shares, and
  - (h) eight (8) Class VII redeemable shares.

#### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, The Meeting resolves to amend and completely restate the articles of association of the Company which will henceforth read as follows:

" **Art. 1.** There is hereby established a private limited company ("société à responsabilité limitée"), which will be governed by the laws in force, namely the Companies' Act of August 10, 1915 and by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2.** The company's name is LUXTREND INVESTMENTS S. à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

The address of the registered office may be transferred within the city by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for the amendments of the Articles.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) represented by (i) one hundred (100) ordinary shares and (ii) one hundred fifty (150) redeemable shares in registered form with a par value of fifty euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid-up, classified as follows:

- (i) one hundred (100) Class I ordinary shares;
- (ii) twenty-one (21) Class I redeemable shares;
- (iii) twenty-one (21) Class II redeemable shares;
- (iv) twenty-one (21) Class III redeemable shares;

- (v) twenty-one (21) Class IV redeemable shares;
- (vi) twenty-one (21) Class V redeemable shares;
- (vii) twenty-one (21) Class VI redeemable shares;
- (viii) twenty-four (24) Class VII redeemable shares;

The share capital of the Company may be increased through the issuance of either ordinary shares or additional classes of redeemable shares, or reduced, on one or more occasions, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the articles of association.

**Art. 7.** The shares are indivisible with respect to the company, which recognizes only one owner per share quota. If a share quota is owned by several persons, the company is entitled to suspend the related rights until one person has been designated as being with respect to the company the owner of the share quota. The same applies in case of a conflict between the usufructuary and the bare owner or a debtor whose debt is encumbered by a pledge and his creditor. Nevertheless, the voting rights attached to the shares encumbered by usufruct are exercised by the usufructuary only.

**Art. 8.** The transfer of shares inter vivos to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital. The transfer of shares mortis causa to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital belonging to the survivors.

This approval is not required when the shares are transferred to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

If the transfer is not approved in either case, the remaining shareholders have a preemption right proportional to their participation in the remaining corporate capital.

Each unexercised preemption right inures proportionally to the benefit of the other shareholders for a duration of three months after the refusal of approval. If the preemption right is not exercised, the initial transfer offer is automatically approved.

**Art. 9.** The Company shall redeem its redeemable shares at the option of the holder(s) thereof, in accordance with Article 9.1, provided that:

- (i) the redemption is accompanied by a reduction of the share capital of the Company;
- (ii) sufficient distributable reserves are available to pay the redemption price in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, such distributable reserves to be evidenced in interim accounts of the Company as of the redemption date, to be prepared by the manager(s) of the Company.

Redemption shall be decided by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, in accordance with Article 15.

9.1. In the course of any given calendar year, the Company shall proceed to redeem, in one or several times, at the option of the holder(s) thereof, such series of redeemable shares as pertains to the then current calendar year or to the preceding calendar year or years, at a price per share so to be redeemed, calculated as follows: (i) an amount corresponding to the Net Income (as defined below), less any dividend already declared by the Company on the specific series of shares to be redeemed, (ii) divided by the number of redeemable shares belonging to the series to be redeemed. For the purpose of this Article 9.1, the determination of the redemption price shall be made by the sole manager or, as the case may be, by the board of managers of the Company. The Net Income shall mean the unconsolidated net income of the Company for the relevant financial year(s) or any part thereof, determined in accordance with Luxembourg generally accepted accounting principles, after tax, after all mandatory allocations to reserves have been made in accordance with the Law.

**Art. 10.** Apart from its capital contribution, each shareholder may with the previous approval of the other shareholders make cash advances to the company through the current account. The advances will be recorded on a specific current account between the shareholder who has made the cash advance and the company. They will bear interest at a rate fixed by the general shareholders' meeting with a two third majority. These interests are recorded as general expenses.

The cash advances granted by a shareholder in the form determined by this article shall not be considered as an additional contribution and the shareholder will be recognized as a creditor of the company with respect to the advance and interests accrued thereon.

**Art. 11.** The death, the declaration of minority, the bankruptcy or the insolvency of a shareholder will not put an end to the company. In case of the death of a shareholder, the company will survive between his legal heirs and the remaining shareholders.

**Art. 12.** The creditors, assigns and heirs of the shareholders may neither, for whatever reason, affix seals on the assets and the documents of the company nor interfere in any manner in the management of the company. They have to refer to the company's inventories.

**Art. 13.** The company is managed and administered by one or more managers, whether shareholders or third parties. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of the category A and manager(s) of the category B.

The mandate of manager is entrusted to him/them until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting deliberating with a majority of votes.

In case of a single manager, the single manager exercises the powers devolving on the board of managers, and the company shall be validly bound towards third parties in all matters by the sole signature of the manager.

In case of plurality of managers, the company shall be validly bound towards third parties in all other matters by the joint signatures of a manager of the category A together with a manager of the category B.

The board of managers can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. Meetings of the board of managers may also be held by phone conference or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions and to represent the company in and out of court.

The decisions by the board of managers to (i) exercise by the Company of the option to purchase shares in the share capital of MD Anderson International España, S.A., a company incorporated under the laws of Spain and (ii) pursuit or settle any claim or the exercise of any rights or remedies under the MDA Option Agreement to be dated on or around August 7, 2008, shall require prior authorisation of the general shareholders' meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

**Art. 14.** No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; as an agent, he is liable only for the performance of his mandate.

**Art. 15.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the shareholders.

**Art. 16.** The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 17.** Each year, as of the thirty-first day of December, the management will draw up the annual accounts and will submit them to the shareholders.

**Art. 18.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 19.** The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit (the Net Profit). An amount equal to five per cent (5%) of the Net Profit of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

19.1 Subject to articles 19.2 and 19.3, the general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the balance of the Net Profit; it may allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

19.2. The general meeting of shareholders may allocate any profit which, according to and subject to the Law, is available for distribution as a dividend or interim dividend, to the payment of a dividend, provided that (i) each series of redeemable shares entitles its/their holder(s) to an aggregate amount of dividend which shall be equal to the Net Income (as defined in article 9.1) for the financial year(s) to which that series of redeemable shares relates and (ii) the holder(s) of ordinary shares shall be entitled to any profit of any financial years starting from 2007, it being further understood that the dividend declared on a series of redeemable shares or on ordinary shares shall be distributed among the holders of such shares in proportion to the number of those shares that they hold in the Company.

19.3. The holder(s) of a given series of redeemable shares shall not be entitled to any dividend until the holders of the series of redeemable shares which pertain to previous financial years have received the full amount of dividend to which

they are entitled in accordance with article 19.2. The holder(s) of ordinary shares shall not be entitled to any dividend until the holders of all series of redeemable shares have received the full amount of dividend to which they are entitled in accordance with article 19.2.

**Art. 20.** In the event of the dissolution of the company for whatever reason, the liquidation will be carried out by the management or any other person appointed by the shareholders.

When the company's liquidation is closed, the company's assets will be distributed to the shareholders proportionally to the shares they are holding.

Losses, if any, are apportioned similarly, provided nevertheless that no shareholder shall be forced to make payments exceeding his contribution.

**Art. 21.** With respect to all matters not provided for by these articles of association, the shareholders refer to the legal provisions in force.

**Art. 22.** Any litigation, which will occur during the liquidation of the company, either between the shareholders themselves or between the manager(s) and the company, will be settled, insofar as the company's business is concerned, by arbitration in compliance with the civil procedure."

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Partnership incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Luxtrend Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.403 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 686 du 19 mars 2008.

#### ONT COMPARU:

1. M. Fernando Martinez Aguirre, né le 1<sup>er</sup> mai 1966 à Madrid, Espagne, ayant son adresse professionnelle à Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Espagne;

2. M. Ignacio Izuzquiza Fernández, né le 6 mai 1970 à Madrid, Espagne, ayant son adresse professionnelle à Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain, et;

3. M. Rafael Calvo González-Gallarza, né le 10 mars 1959 à Montevideo, Uruguay, ayant son adresse professionnelle à Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain.

Ici tous représentés par Mlle Katarzyna Kuszewska, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que deux cent cinquante (250) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Création de parts sociales ordinaires et parts sociales rachetables dans le capital social de la Société et par conséquent reclassification des parts sociales existantes dans le capital social de la Société en parts sociales ordinaires de Catégorie

I et parts sociales rachetables de Catégorie I, parts sociales rachetables de Catégorie II, parts sociales rachetables de Catégorie III, parts sociales rachetables de Catégorie IV, parts sociales rachetables de Catégorie V, parts sociales rachetables de Catégorie VI et parts sociales rachetables de Catégorie VII;

2. modification subséquente et refonte intégrale des statuts de la Société en vue de refléter la modification adoptée au point 1. ci-dessus;

3. Divers.

Sur ce, les parties comparantes, agissant par le biais de leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de créer des parts sociales ordinaires et parts sociales rachetables dans le capital social de la Société et par conséquent de reclasser les parts sociales existantes en parts sociales ordinaires de Catégorie I et parts sociales rachetables de Catégorie I, parts sociales rachetables de Catégorie II, parts sociales rachetables de Catégorie III, parts sociales rachetables de Catégorie IV, parts sociales rachetables de Catégorie V, parts sociales rachetables de Catégorie VI et parts sociales rachetables de Catégorie VII.

En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) divisé en cent (100) parts sociales ordinaires et cent cinquante (150) parts sociales rachetables sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune et l'actionnariat de la Société se présente comme suit:

(i) M. Fernando Martinez Aguirre détient:

- (a) Trente-trois (33) parts sociales ordinaires de Catégorie I,
- (b) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie I,
- (c) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie II,
- (d) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie III,
- (e) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie IV,
- (f) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie V,
- (g) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie VI, et
- (h) huit (8) parts sociales rachetables de Catégorie VII.

(ii) M. Ignacio Izuzquiza Fernández détient:

- (a) Trente-trois (33) parts sociales ordinaires de Catégorie I,
- (b) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie I,
- (c) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie II,
- (d) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie III,
- (e) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie IV,
- (f) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie V,
- (g) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie VI, et
- (h) huit (8) parts sociales rachetables de Catégorie VII.

(iii) M. Rafael Calvo Gonzáles - Gallarza détient:

- (a) Trente-quatre (34) parts sociales ordinaires de Catégorie I,
- (b) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie I,
- (c) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie II,
- (d) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie III,
- (e) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie IV,
- (f) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie V,
- (g) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie VI, et
- (h) huit (8) parts sociales rachetables de Catégorie VII.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, L'Assemblée décide de modifier et de reformuler intégralement les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur, notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2.** La dénomination de la société est LUXTREND INVESTMENTS S. à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des prêts et

accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autre moyen. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits qui en dérivent ou qui les complète.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

L'adresse du siège social peut être transférée dans les limites de la ville par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

Dans le cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet étant donné les circonstances.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par (i) cent (100) parts sociales ordinaires et (ii) cent cinquante (150) parts sociales rachetables sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées classées comme suit:

- (i) cent (100) parts sociales ordinaires de Catégorie I;
- (ii) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie I;
- (iii) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie II;
- (iv) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie III;
- (v) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie IV;
- (vi) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie V;
- (vii) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie VI;
- (viii) vingt-quatre (24) parts sociales rachetables de Catégorie VII;

Le capital social de la Société pourra être augmenté soit par l'émission de parts sociales ordinaires ou par l'émission de catégories de parts sociales rachetables supplémentaires, ou réduit, en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

**Art. 7.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant à l'égard de la Société, le propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés uniquement par l'usufruitier.

**Art. 8.** Les cessions de parts sociales entre vifs à des autres associés ou des tiers sont subordonnées au consentement donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les cessions de parts sociales en raison du décès à des autres associés ou des tiers sont subordonnées au consentement donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social détenu par les survivants.

Ce consentement n'est pas exigé lorsque les parts sociales sont cédées à des héritiers réservataires, ou au conjoint survivant.

Si la cession n'est pas approuvée dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'approbation. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit le consentement de la proposition de cession initiale.

**Art. 9.** La Société procédera au rachat de ses parts sociales rachetables au choix du/des détenteur(s), conformément à l'Article 9.1., à condition que:

- (i) le rachat soit accompagné d'une réduction du capital social de la Société;



(ii) des réserves distribuables suffisantes soient disponibles pour payer le prix de rachat excédant la valeur nominale des parts sociales à racheter, ces réserves distribuables devant être justifiées par les comptes intermédiaires de la Société à compter de la date de rachat, et devant être préparées par le gérant ou, le cas échéant, par les gérants de la Société.

Le rachat sera décidé par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, conformément à l'Article 15.

9.1. Au cours de toute année calendaire donnée, la Société pourra procéder au rachat, en une ou plusieurs fois, au choix du/des détenteur(s), de ces séries de parts sociales rachetables se rapportant à ladite année calendaire en cours et/ou à la/aux précédente(s) année(s) calendaire(s), au prix, par part sociale à racheter, calculé de la manière suivante: (i) un montant correspondant au Revenu Net (comme défini ci-dessous), moins tout dividende déjà déclaré par la Société pour les séries de parts sociales spécifiques à racheter, (ii) divisé par le nombre de parts sociales rachetables appartenant à la série de parts sociales à racheter. Pour les besoins de cet Article 9.1., la fixation du prix de rachat sera faite par le gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Le Revenu Net signifiera le revenu net de la Société non consolidé pour l'exercice social ou les années sociales ou la partie d'année sociale concernée, déterminé conformément aux principes comptables généralement acceptés au Luxembourg, après déduction des impôts et après que toutes les affectations obligatoires aux réserves ont été faites conformément à la Loi.

**Art. 10.** A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances à la société par le biais du compte-courant. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société. Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé sous la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne cette avance et les intérêts courus.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les héritiers légaux et les associés survivants.

**Art. 12.** Les créanciers, ayants droit et héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, ni apposer des cachets sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de sa gestion. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

**Art. 13.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou tiers. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance, composé de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.

Le mandat de gérant lui/leur est confié jusqu'à sa/leur révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

En cas de gérant unique, le gérant unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil de gérance, et la société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

En cas de pluralité de gérants, la société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à ladite réunion. Les réunions du conseil de gérance peuvent également être tenues par conférence téléphonique, par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à tous les participants de s'entendre mutuellement. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à une participation en personne à cette réunion.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire en donnant son accord par écrit, par câble, télégramme, télex, ou fax, ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble de ces documents constituera le procès-verbal justifiant de l'adoption de la résolution.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les transactions de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Les décisions prises par le conseil de gérance en vue (i) d'exercer par la Société l'option d'acheter les parts sociales dans le capital social de MD Anderson International España, S.A., une société constituée selon les lois de l'Espagne et (ii) de poursuivre ou solutionner toute revendication ou l'exercice de tous droits ou recours selon le Contrat d'Option MDA à dater du ou aux alentours du 7 août 2008, nécessitera l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut nommer des fondés de pouvoir de la société, qui sont autorisés à engager la société par leurs signatures individuelles, mais uniquement dans les limites à déterminer dans la procuration.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte, à raison de sa fonction aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Des acomptes sur dividende peuvent être distribués sous les conditions suivantes:

- les comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un bénéfice suffisant en ce compris les bénéfices reportés,
- la décision de verser des acomptes sur dividende est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 16.** L'exercice social dure du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Chaque année, au trente et un décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

**Art. 18.** Chaque associé peut consulter les comptes annuels au siège social de la société pendant les quinze jours qui précèdent leur approbation.

**Art. 19.** Le bénéfice brut de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et charges constitue le bénéfice net (le Bénéfice Net). Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le Bénéfice Net de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

19.1. Sous réserve des articles 19.2 et 19.3, l'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du Bénéfice Net; elle pourra affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

19.2. L'assemblée générale des associés pourra affecter tout bénéfice qui, conformément et sous réserve de la Loi, est disponible pour une distribution en tant que dividende ou acompte sur dividende, au paiement d'un dividende, à condition que (i) chaque série de parts sociales rachetables donne droit à son ou ses détenteur(s) à un montant total de dividendes qui devra être égal au Revenu Net (tel que défini à l'article 9.1.) pour l'exercice social ou les exercices sociaux à laquelle (auxquelles) la série de parts sociales rachetables se rapporte et que (ii) le(s) détenteur(s) des parts sociales ordinaires aient droit à tout bénéfice de chaque exercice social débutant à partir de 2007, étant entendu par ailleurs que le dividende déclaré d'une série de parts sociales rachetables ou de parts sociales ordinaires devra être distribué parmi les détenteurs de ces parts sociales proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

19.3. Le(s) détenteur(s) d'une série donnée de parts sociales rachetables n'aura/ n'auront pas droit à un quelconque dividende jusqu'à ce que les détenteurs des séries de parts sociales rachetables se rapportant à un exercice social précédent aient reçu la totalité des dividendes auxquels ils ont droit conformément à l'Article 19.2. Le(s) détenteur(s) de parts sociales ordinaires n'auront pas le droit de percevoir de dividende jusqu'à ce que les détenteurs de toutes les séries de parts sociales rachetables aient reçu le montant total de dividende auxquels ils ont droit conformément à l'article 19.2.

**Art. 20.** En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera effectuée par la gérance ou par toute personne nommée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les actifs de la société seront distribués aux associés proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont distribuées de la même façon, sans qu'un associé ne soit cependant obligé de faire des paiements dépassant son apport.

**Art. 21.** Pour tous les points qui ne font pas l'objet des présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 22.** Tout litige, qui naîtra pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, sera réglé, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Coûts

Le montant total des coûts, frais, rémunérations ou dépenses, de toutes sortes, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux parties comparantes, celles-ci ont signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: K. Kuszewska et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 août 2008. LAC/2008/33713. - Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008106677/5770/495.

(080123611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

**Super Selector S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 151.200,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.213.

In the year two thousand eight, on the eighth day of January,

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

New Super Selector S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129.100 (New Super Selector);

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on January 8, 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to enact the following:

I. New Super Selector is the sole shareholder of Super Selector S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on December 4, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 313, page 14992, on March 6, 2007 (the Company).

II. The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on September 24, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2686 on November 22, 2007.

III. The share capital of the Company is presently set at one hundred twenty-four thousand one hundred and seventy five euro (EUR 124,175) represented by (i) five hundred (500) class A «tracker» shares, (ii) five hundred (500) class B «tracker» shares, (iii) five hundred (500) class C «tracker» shares, (iv) two thousand (2,000) class D «tracker» shares and (v) one thousand four hundred and sixty-seven (1,467) Class E «tracker» shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. The increase of the share capital of the Company by an amount of twenty seven thousand and twenty five euro (EUR 27,025) to bring it from its present amount of one hundred twenty four thousand, one hundred and seventy five euro (EUR 124,175) to one hundred and fifty one thousand, two hundred euro (EUR 151,200), by way of the issuance of one hundred and twenty five (125) new Class A shares, one hundred and twenty five (125) new Class B shares, one hundred and twenty five (125) new Class C shares, four hundred and ninety six (496) new Class D shares and two hundred and ten (210) new Class E shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each;

2. The subscription and payment of the newly issued shares as specified under item 1 by contribution in kind; and

3. The amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to increase the capital by an amount of twenty seven thousand and twenty five euro (EUR 27,025) to bring it from its present amount of one hundred twenty four thousand one hundred and seventy five euro (EUR 124,175) to one hundred and fifty one thousand, two hundred euro (EUR 151,200), by way of the issuance of one hundred and twenty five (125) new Class A shares, one hundred and twenty five (125) new Class B shares, one hundred and twenty five (125) new Class C shares, four hundred and ninety six (496) new Class D shares and two hundred and ten (210) new Class E shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, which will have the rights and obligations attached thereto following the amendment to the Company's articles of association.

*Subscription and payment*

Thereupon, New Super Selector, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the one hundred and twenty five (125) new Class A shares, one hundred and twenty five (125) new Class B shares, one hundred and twenty

five (125) new Class C shares, four hundred and ninety six (496) new Class D shares and two hundred and ten (210) new Class E shares and to have them fully paid-up by the settling of a receivable due to it from the Company in the amount of twenty thousand one hundred and thirty pound sterling (£ 20,130) (which, based on an exchange rate of EUR 1.3425 to £ 1, is equal to twenty seven thousand and twenty five euro (EUR 27,025)).

It results from a certificate issued on the date hereof by the management of the Company that, as of the date of such certificate:

- New Super Selector S.à.r.l. has a receivable due to it from the Company (the Receivable);
- the amount due under the Receivable is twenty thousand one hundred and thirty pound sterling (£ 20,130) (which, based on an exchange rate of EUR 1.3425 to £ 1, is equal to twenty seven thousand and twenty five euro (EUR 27,025));
- the Receivable is certain and due for payment without deduction (certain, liquide et exigible);
- the Pro Forma balance sheet of the Company dated December 21, 2007 is not totally accurate and all accounting entries are not yet reflected in such pro forma accounts but the purpose of the signature on such accounts is to confirm that the amount of debt in the Company is sufficient for the purpose of the share capital increase by way of conversion of debt.

Such certificate and a copy of the balance sheet of the Company, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the meeting furthermore resolves to amend article 5 first paragraph of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The corporate capital of the Company is fixed at one hundred and fifty one thousand, two hundred euro (EUR 151,200) represented by (i) six hundred and twenty five (625) class A «tracker» shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (ii) six hundred and twenty five (625) class B «tracker» shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iii) six hundred and twenty five (625) class C «tracker» shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share), (iv) two thousand, four hundred and ninety six (2,496) class D «tracker» shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share) and (v) one thousand, six hundred and seventy seven (1,677) Class E «tracker» shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share), having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company («the Designated Assets») which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

The Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share.

The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote".

There being no further business, the meeting is closed.

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 2,900.-.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing party, the proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le huitième jour de janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

New Super Selector S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.100 (New Super Selector);

représentée par Maître Tulay Sonmez, avocat résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 janvier 2008,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. New Super Selector est l'associé unique de Super Selector S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 mars 2007, numéro 313, page 14992 (la Société).

II. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés numéro 2686 du 22 novembre 2007.

III. Le capital social de la Société est actuellement fixé à cent vingt-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 124.175) représenté par (i) cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de classe A, (ii) cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de classe B, (iii) cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de classe C, et (iv) deux mille (2.000) parts sociales «traçantes» de classe et mille quatre cent soixante-sept (1.467) parts sociales « traçantes » de classe E, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-sept mille vingt-cinq euros (EUR 27.025) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 124.175), à cent cinquante et un mille deux cents euros (EUR 151.200) par l'émission de cent vingt-cinq (125) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe A, cent vingt-cinq (125) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe B, cent vingt-cinq (125) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe C, quatre cent quatre-vingt-seize (496) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe D et deux cent dix (210) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe E ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

2. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales émises tel que spécifié sous le paragraphe 1<sup>er</sup> par un apport en nature; et

3. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société.

Sur quoi, la partie comparante, agissant par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-sept mille vingt-cinq euros (EUR 27.025) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 124.175), à cent cinquante et un mille deux cents euros (EUR 151.200) par l'émission de cent vingt-cinq (125) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe A, cent vingt-cinq (125) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe B, cent vingt-cinq (125) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe C, quatre cent quatre-vingt-seize (496) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe D et deux cent dix (210) nouvelles parts sociales «traçantes» de classe E ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, qui auront les droits et obligations y attachés suivant la modification des statuts de la Société.

#### *Souscription et paiement*

Ces faits exposés, New Super Selector, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux cent vingt-cinq (125) nouvelles Parts Sociales A, cent vingt-cinq (125) nouvelles Parts Sociales B, cent vingt-cinq (125) nouvelles Parts Sociales C, quatre cent quatre-vingt-seize (496) nouvelles Parts Sociales D et deux cent dix (210) nouvelles Parts Sociales E et de les libérer entièrement par compensation de la créance due par la Société d'un montant de vingt mille cent trente livres sterling (£ 20.130) (sur base d'un taux de change de EUR 1,3425 = £ 1, soit vingt-sept mille vingt-cinq euros (EUR 27.025));

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de la Société en date de ce jour que:

- New Super Selector S.à.r.l. a une créance vis-à-vis de la Société (la Créance);
- Le montant du en vertu de la créance est de vingt mille cent trente livres sterling (£ 20.130) (sur base d'un taux de change de EUR 1,3425 = £ 1, soit vingt-sept mille vingt-cinq euros (EUR 27.025));
- La Créance est certaine, liquide et exigible;
- Le bilan intérimaire de la Société en date du 21 décembre 2007 n'est pas totalement exact et toutes les données comptables ne figurent pas encore dans ces comptes intermédiaires, mais l'objet de la signature de ces comptes est de confirmer que le montant de la dette de la Société est suffisant pour les besoins de l'augmentation de capital par conversion de dette.

Ledit certificat et une copie du bilan de la Société, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de résolution précédente, l'assemblée décide de plus de modifier l'article 5 paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent cinquante et un mille deux cents euros (EUR 151.200) représenté par (i) six cent vingt-cinq (625) parts sociales «traçantes» de classe A (au pluriel, les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale de Classe A), (ii) six cent vingt-cinq (625) parts sociales «traçantes» de classe B (au pluriel, les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale de Classe B), (iii) six cent vingt-cinq (625) parts sociales «traçantes» de classe C (au pluriel, les Parts Sociales de Classe C et individuellement une Part Sociale de Classe C), (iv) deux mille quatre cent quatre-vingt-seize (2.496) parts sociales «traçantes» de classe D (au pluriel, les Parts Sociales de Classe D) et (v) mille six cent soixante-dix-sept (1.677) parts sociales «traçantes» de classe E (au pluriel, les Parts Sociales de Classe E et individuellement une Part Sociale de Classe E), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes, et individuellement une Part Sociale Traçante), qui refléteront les performances et revenus d'un actif particulier ou d'actifs de la Société (les «Actifs Désignés»), ce terme qui sera réputé inclure non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais également (i) le produit de la vente de tout ou partie de ces Actifs Désignés (ii) tout actif qui pourra de temps à autre raisonnablement être regardé comme ayant remplacé en tout ou partie ces Actifs Désignés y compris, afin d'éviter tout doute, tout produit de vente (que ce soit en numéraire ou autre) reçu en relation avec ces Actifs Désignés (iii) tout actif acquis en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés et (iv) toute distribution de revenu ou de capital reçu par la Société en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés.

Les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans considération de leur classe désignées comme les Parts Sociales et individuellement et sans considération de leur classe désignée comme une Part Sociale. Il est fait référence aux détenteurs des Parts Sociales ensemble comme les Associés. Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à un vote.

On se réfère aux détenteurs de Parts Sociales comme actionnaires.»

Rien ne restant à l'ordre du jour, l'assemblée est terminée.

#### *Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à environ EUR 2.900,-.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date telle qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 janvier 2008, Relation: LAC/2008/2662. — Reçu cent trente-cinq euros treize cents.

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008105296/242/207.

(080121808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

### **Oxford Aviation Academy Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.349.232,50.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 125.026.

In the year two thousand and eight, on the second day of the month of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 123.879, duly represented by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, attorney-at-law, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 1st July 2008 (such proxy to be registered together with the present deed), being the sole holder of shares of "Oxford Aviation Academy Luxembourg 3 S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 125.026 and incorporated on 1st March 2007 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 863 of 12 May 2007. The articles have been amended for the last time on 31 January 2008 by deed of M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial number 586 of 8 March 2008. The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all 921,002 shares with a par value of €1.25 each in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which a resolution is to be passed are as follows:

Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of one million one hundred fifty-one thousand two hundred and fifty-two Euros and fifty cents (€1,151,252.50) by an amount of one hundred ninety-seven thousand nine hundred and eighty Euros (€197,980) in order to bring it to one million three hundred forty-nine thousand two hundred and thirty-two Euros and fifty cents (€1,349,232.50) by the issue of one hundred fifty-eight thousand three hundred and eighty-four (158.384) new shares of a par value of one Euro twenty five cents (€1.25) each; subscription and payment of the newly issued shares by the sole shareholder of the Company. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.

After the above has been approved, the decisions taken by the sole shareholder are as follows:

*Sole resolution*

The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of one million one hundred fifty-one thousand two hundred and fifty-two Euros and fifty cents (€1,151,252.50) by an amount of one hundred ninety-seven thousand nine hundred and eighty Euros (€197,980) in order to bring it to one million three hundred forty-nine thousand two hundred and thirty-two Euros and fifty cents (€1,349,232.50) by the issue of one hundred fifty-eight thousand three hundred and eighty-four (158.384) new shares of a nominal value of one point twenty five Euros (€ 1.25) each. Such new shares have been subscribed for and fully paid up, by the sole shareholder of the Company here represented by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy.

Proof of the full payment of the shares has been given to the undersigned notary.

In consequence to the above increase of capital, the sole shareholder resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at one million three hundred forty-nine thousand two hundred and thirty-two Euros and fifty cents (€1,349,232.50) divided into one million seventy-nine thousand three hundred and eighty-six (1,079,386) shares with a par value of one euro twenty-five cents (€ 1.25) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association. Any available share premium shall be distributable."

As a result of the above increase of share capital, the shareholding in the Company is as follows:

Shareholder	Number shares
Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l. . . . . .	1,079,386
TOTAL . . . . .	1,079,386

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 4,200.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

sous le numéro B 123.879, dûment représentée par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 1<sup>er</sup> juillet 2008 (ladite procuration devant être enregistrée avec le présent acte), étant l'associé unique de Oxford Aviation Academy Luxembourg 3 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.026, et constituée le 1<sup>er</sup> mars 2007 par acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 863 du 12 mai 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 31 janvier 2008 par acte de M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand Duché de Luxembourg), publié au Mémorial numéro 586 du 8 mars 2008. La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les 921.002 parts sociales d'une valeur de €1,25 chacune émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels une résolution doit être adoptée sont les suivants:

Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cent cinquante et un mille deux cent cinquante-deux Euros et cinquante cents (€1.151.252,50) par un montant de cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt Euros (€197.980) afin de le porter à un million trois cent quarante-neuf mille deux cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.349.232,50) par l'émission de cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt quatre (158.384) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune; souscription et paiement des parts sociales nouvellement émises par l'unique associé de la Société. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

Après acceptation de ce qui précède, les résolutions prises par l'unique associé sont les suivantes:

#### *Unique résolution*

L'unique associé a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cent cinquante et un mille deux cent cinquante-deux Euros et cinquante cents (€1.151.252,50) par un montant de cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt Euros (€197.980) afin de le porter à un million trois cent quarante-neuf mille deux cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.349.232,50) par l'émission de cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt quatre (158.384) parts sociales, d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune. Les parts sociales nouvellement émises ont été souscrites et entièrement libérées par l'unique associé de la Société ici représenté par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant.

Preuve du paiement intégral des parts sociales a été donnée au notaire soussigné.

En conséquence de l'augmentation de capital qui précède, l'unique associé a décidé de modifier l'article 5 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à un million trois cent quarante-neuf mille deux cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.349.232,50) divisé en un million soixante-dix neuf mille trois cent quatre-vingt six (1.079.386) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cents (€ 1,25) chacune. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable."

Suite à l'augmentation de capital précédente, l'actionariat de la Société est le suivant:

Associé	Nombre de parts sociales
Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l. ....	1.079.386
<b>TOTAL</b> .....	<b>1.079.386</b>

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 4.200,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise faisant foi.

Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte,

Signé: H. BOUGHABA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008. Relation: LAC/2008/28744. — Reçu neuf cent quatre-vingt neuf euros quatre-vingt-dix cents (989.90 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008105297/242/123.

(080121782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.336.732,50.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.879.

In the year two thousand and eight, on the second day of the month of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

There appeared Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 123.624, duly represented by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, attorney-at-law, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 1st July 2008 (such proxy to be registered together with the present deed), being the sole holder of shares of "Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 123.879 and incorporated on 23 January 2007 by deed of M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 502 of 31 March 2007. The articles have been amended for the last time on 31 January 2008 by deed of M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, prenamed, published in the Mémorial number 586 of 8 March 2008.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all 911,002 shares with a par value of €1.25 each in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which a resolution is to be passed are as follows:

Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of one million one hundred thirty-eight thousand seven hundred and fifty-two Euros and fifty cents (€1,138,752.50) by an amount of one hundred ninety-seven thousand nine hundred and eighty Euros (EUR 197,980) in order to bring it to one million three hundred thirty-six thousand seven hundred thirty-two Euros and fifty cents (1,336,732.50) by the issue of one hundred fifty-eight thousand three hundred and eighty-four (158,384) new shares of a par value of one Euro twenty five cents (€1.25) each; subscription and payment of the newly issued shares by the sole shareholder of the Company. Consequential amendment of article 5 of the articles of association.

After the above has been approved, the decisions taken by the sole shareholder are as follows:

*Sole resolution*

The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of one million one hundred thirty-eight thousand seven hundred and fifty-two Euros and fifty cents (€1,138,752.50) by an amount of one hundred ninety-seven thousand nine hundred and eighty Euros (EUR 197,980) in order to bring it to one million three hundred thirty-six thousand seven hundred thirty-two Euros and fifty cents (1,336,732.50) by the issue of one hundred fifty-eight thousand three hundred and eighty-four (158,384) new shares of a nominal value of one point twenty five Euros (€ 1.25) each. Such new shares have been subscribed for and fully paid up by the sole shareholder of the Company here represented by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, prenamed, by virtue of the aforesaid proxy.

Proof of the full payment of the shares has been given to the undersigned notary.

In consequence to the above increase of capital, the sole shareholder resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at one million three hundred thirty-six thousand seven hundred thirty-two Euros and fifty cents (1,336,732.50) divided into one million sixty-nine thousand three hundred and eighty-six (1,069,386) shares with a par value of one euro twenty-five cents (€1.25) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable."

As a result of the above increase of share capital, the shareholding in the Company is as follows:

Shareholder	Number of shares
Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l. . . . . .	1,069,386
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>1,069,386</b>

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 4,200.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.624, dûment représentée par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 1<sup>er</sup> juillet 2008 (ladite procuration devant être enregistrée avec le présent acte), étant l'associé unique de «Oxford Aviation Academy Luxembourg 2 S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.879, et constituée le 23 janvier 2007 par acte de M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 502 du 31 mars 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 31 janvier 2008 par acte de M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, prénommé, publié au Mémorial numéro 586 du 8 mars 2008.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les 911.002 parts sociales d'une valeur de €1,25 chacune émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels une résolution doit être adoptée sont les suivants:

Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cent trente-huit mille sept cent cinquante-deux Euros et cinquante cents (€1.138.752,50) par un montant de cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt Euros (€197.980) afin de le porter à un million trois cent trente-six mille sept cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.336.732,50) par l'émission de cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt quatre (158.384) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune; souscription et paiement des parts sociales nouvellement émises par l'unique associé de la Société. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

Après acceptation de ce qui précède, les résolutions prises par l'unique associé sont les suivantes:

*Unique résolution*

L'unique associé a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cent trente-huit mille sept cent cinquante-deux Euros et cinquante cents (€1.138.752,50) par un montant de cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt Euros (€197.980) afin de le porter à un million trois cent trente-six mille sept cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.336.732,50) par l'émission de cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt quatre (158.384) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune. Les parts sociales nouvellement émises ont été souscrites et entièrement libérées par l'unique associé de la Société ici représenté par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant.

Preuve du paiement intégral des parts sociales a été donnée au notaire soussigné.

En conséquence de l'augmentation de capital qui précède, l'unique associé a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à un million trois cent trente-six mille sept cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.336.732,50) divisé en un million soixante-neuf mille trois cent quatre-vingt six (1.069.386) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€ 1,25) chacune. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts. Toute prime d'émission disponible sera distribuable."

Suite à l'augmentation de capital précédente, l'actionariat de la Société est le suivant:

Associé	Nombre de parts sociales
Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l. ....	1.069.386
TOTAL .....	1.069.386

101971

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 4.200,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise faisant foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte,

Signé: B. BOUGHABA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008. Relation: LAC/2008/28743. — Reçu neuf cent quatre-vingt neuf euros quatre-vingt-dix cents (989,90 €).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008105299/242/122.

(080121762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Private Equity Global Select V S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.674.

In the year two thousand and eight, on the seventeenth of July,  
Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of the company "PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR", a société en commandite par actions (S.C.A.) in the form of a société d'investissement en capital à risque (SICAR), having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary dated August 7, 2007, published in the Mémorial C number 2175 of October 3, 2007 and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131674. The articles were amended by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated December 12, 2007, published in the Mémorial C number 450 of February 21, 2008.

The meeting was presided by Evelyn Maher, lawyer residing in Luxembourg,  
who appointed as secretary Lara Aherne, lawyer residing in Luxembourg.

The meeting elected Farah Jeraj, legal adviser residing in Luxembourg, as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1) Increase of the share capital of the Company by an amount of four hundred and thirty-eight thousand eight hundred US Dollars (USD 438,800.-) so as to raise it from its present amount of one million four hundred and fifty thousand US Dollars (USD 1,450,000.-) to one million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred US Dollars (USD 1,888,800.-) by the creation and the issue of forty-three thousand eight hundred and eighty (43,880) new Participating Shares of no par value;

2) Subscription and paying up 5% of the value of the forty-three thousand eight hundred and eighty (43,880) new Participating Shares in cash by OSIRIS TRUSTEES LIMITED and waiver by PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT COMPANY V S.a r.l of their preferential subscription right in reference to the aforementioned increase of the share capital; and

3) Amendment of paragraph 4 of Article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the proposed capital increase.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy holders representing the shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III. It appears from the attendance list that all the one hundred and forty-four thousand nine hundred and ninety-nine (144,999) Participating Shares and the one (1) Management Share, representing the whole share capital of one million

four hundred and fifty thousand US Dollars (USD 1,450,000.-) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

V. After this had been set forth by the Chairman and acknowledged by the members of the meeting, the meeting proceeded to the agenda. The meeting having considered the agenda, the Chairman submitted to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were taken unanimously:

*First resolution*

The meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred and thirty-eight thousand eight hundred US Dollars (USD 438,800.-) so as to raise it from its present amount of one million four hundred and fifty thousand US Dollars (USD 1,450,000.-) to one million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred US Dollars (USD 1,888,800.-) by the creation and the issue of forty-three thousand eight hundred and eighty shares (43,880) new Participating Shares of no par value.

*Subscription and payment*

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT COMPANY V S.à r.l., having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, represented by Evelyn Maher, prenamed, by virtue of a proxy given on July 10, 2008, having waived its preferential subscription right in reference to the aforementioned increase of the share capital, the forty-three thousand eight hundred and eighty (43,880) new Participating Shares of no par value have been subscribed by OSIRIS TRUSTEES LIMITED, having its registered office at PO Box 437,13 Castle Street, St. Helier, Jersey JE4 oZE, Channel Islands, represented by Evelyn Maher, prenamed, by virtue of a proxy given on July 15, 2008,

and OSIRIS TRUSTEES LIMITED, prenamed, have paid up five per cent (5%) of each Share by payment in cash equalling a total amount of twenty-one thousand nine hundred and forty US Dollars (USD 21,940.-).

Evidence of the aforementioned payment has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, paragraph 4 of Article 5 of the «articles of incorporation is amended and now reads as follows:

"The subscribed share capital of the Company is one million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred US Dollars (USD 1,888,800.-) divided into one (1) Management Share and one hundred and eighty-eight thousand eight hundred and seventy-nine (188,879) Participating Shares. Five percent (5%) of each Share are paid-up."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 1,700.- €.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille huit, le dix-sept juillet,

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR", une société en commandite par actions (S.C.A.) sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR), avec siège social à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 août 2007, publié au Mémorial C numéro 2175 du 3 octobre 2007, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131674. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 450 du 21 février 2008.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Evelyn Maher, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Lara Aherne, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme scrutateur Mademoiselle Farah Jeraj, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent trente-huit mille huit cents US dollars (USD 438.800,-) pour l'élever de son montant actuel d'un million quatre cent cinquante mille US dollars (USD 1.450.000,-) à un million huit cent quatre-vingt-huit mille huit cents US dollars (USD 1.888.800,-) par la création et l'émission de quarante-trois mille huit cent quatre-vingts (43.880) nouvelles Actions Participatives sans valeur nominale;

2) Souscription et libération de 5% de la valeur de ces quarante-trois mille huit cent quatre-vingts (43.880) nouvelles Actions Participatives par paiement en numéraire par OSIRIS TRUSTEES LIMITED et renonciation par PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT COMPANY V S.à r.l de son droit préférentiel de souscription en référence à l'augmentation de capital susmentionnée;

3) Modification du paragraphe 4 de l'article 5 des statuts afin qu'il reflète l'augmentation de capital proposée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (144.999) Actions Participatives et une (1) Action Commandité, représentant l'entière du capital social d'un million quatre cent cinquante mille US dollars (USD 1.450.000,-), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour. Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent trente-huit mille huit cents US dollars (USD 438.800,-) pour le porter de son montant actuel d'un million quatre cent cinquante mille US dollars (USD 1.450.000,-) à un million huit cent quatre-vingt-huit mille huit cents US dollars (USD 1.888.800,-) par la création et l'émission de quarante-trois mille huit cent quatre-vingts (43.880) nouvelles Actions Participatives sans valeur nominale.

*Souscription - Libération*

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT COMPANY V S.à r.l., ayant son siège social à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, représentée par Evelyn Maher, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 10 juillet 2008, ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription concernant ladite augmentation de capital, les quarante-trois mille huit cent quatre-vingts (43.880) nouvelles Actions Participatives sans valeur nominale ont été souscrites par la société OSIRIS TRUSTEES LIMITED, ayant son siège social à PO Box 437,13 Castle Street, St. Helier, Jersey JE4 OZE, Channel Islands, représentée par Evelyn Maher, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2008,

et OSIRIS TRUSTEES LIMITED, prénommée, a libéré à concurrence de cinq pour cent (5%) chaque Action par versement en numéraire, correspondant au montant de vingt-et-un mille neuf cent quarante US dollars (USD 21.940,-).

La preuve du paiement ci-avant mentionné a été fournie au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le quatrième alinéa de l'article cinq de statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million huit cent quatre-vingt-huit mille huit cents US dollars (USD 1.888.800,-) divisé en une (1) Action Commandité et cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-dix-neuf (188.879) Actions Participatives. Les Actions sont libérées à concurrence de cinq pour cent (5%).»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.700.- €.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Maher, L. Aherne, F. Jeraj, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juillet 2008. Relation: LAC/2008/30070. - Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008105302/212/157.

(080122074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Crédit Agricole Israël Venture Sélection 1 S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 139.632.

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juillet,

Par devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg

**A COMPARU:**

M. David Louis, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé gérant commandité de Crédit Agricole Israël Venture Sélection 1 S.C.A. SICAR, une société en commandite par actions ayant le statut de société d'investissement en capital à risque, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (la SICAR), constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1708 du 11 juillet 2008, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date de ce jour;

en vertu du pouvoir qui lui a été conféré par les résolutions adoptées par l'associé gérant commandité de la SICAR le 25 juillet 2008, une copie desquelles, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la SICAR s'élève actuellement à cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-), divisé en quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) Actions A d'une valeur initiale de cent dollars américains (USD 100,-) chacune, libérées à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%) au minimum de leur valeur nominale et d'une (1) Action C d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100,-) entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 7.1 des statuts de la SICAR, le capital autorisé de la SICAR est égal à soixante millions de dollars américains (USD 60.000.000,-) et qu'en vertu de l'article 7.5 des statuts de la SICAR, l'associé gérant commandité de la SICAR a été autorisé à procéder, à son entière discrétion, à des augmentations du capital social de la SICAR, sans qu'aucune priorité de souscription ne soit accordée aux actionnaires existants, dans les limites du capital autorisé.

III. Que l'associé gérant commandité de la SICAR, par résolutions du 25 juillet 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 7.5 des statuts de la SICAR, a décidé, sous réserve de la confirmation par CACEIS Bank Luxembourg, banque dépositaire de la SICAR, de la réception des fonds en vue des souscriptions, à l'augmentation du capital social de la SICAR d'un montant de vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille cent dollars américains (USD 24.950.100,-), avec effet au 25 juillet 2008, en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-) à celui de vingt-cinq millions cent dollars américains (USD 25.000.100,-) par la création et l'émission de deux cent quarante-neuf mille cinq cent une (249.501) nouvelles actions de classe A d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100,-) chacune (les Nouvelles Actions) par un paiement en numéraire, complètement souscrites et libérées partiellement à hauteur de cinq pour cent (5%) minimum de la valeur nominale, sans prime d'émission.

IV. Que toutes les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites par tous les souscripteurs et libérées comme suit:

- par un paiement total en numéraire d'un million neuf cent six mille trois cent un virgule zéro cinq dollars américains (USD 1.906.301,05) pour la souscription de cent quarante-neuf mille cinq cent une (149.501) Nouvelles Actions par Crédit Agricole Capital Investissement & Finance, une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 100, boulevard du Montparnasse, F-75014 Paris (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 353 849 599; et

- par un paiement en numéraire d'un million deux cent soixante-dix-neuf mille cent quatre-vingt-quatre virgule zéro trois dollars américains (USD 1.279.184,03) pour la souscription de cent mille (100.000) Nouvelles Actions par Crédit Agricole Suisse, une société anonyme de droit suisse, ayant son siège social au 4, quai Général-Guisan, CH-1204 Genève (Suisse), immatriculée au registre de commerce de Genève, sous le numéro CH-660-21249999-0.

Le montant de trois millions cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq virgule zéro huit dollars américains (USD 3.185.485,08) est en conséquence à la libre disposition de la SICAR comme cela a été justifié devant le notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives.

V. Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social, l'article 7.4 des statuts de la SICAR est modifié en conséquence et a aura désormais la teneur suivante:

"La Société a un capital social fixé à vingt-cinq millions cent dollars américains (USD 25.000.100,-), souscrit par le Gérant, par les Actionnaires A, et composé de deux cent cinquante mille (250.000) Actions A d'une valeur initiale de cent dollars américains (USD 100,-) chacune, libérées à hauteur de 5% au minimum de leur valeur nominale et d'une (1) Action C d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100,-) entièrement libérée."

*Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de € 6.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Louis, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 juillet 2008. Relation: LAC/2008/31971. - Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008105304/212/73.

(080121977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2008.

**Britania Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.383.

In the year two thousand and eight, on the fifth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Britania Investments S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 136.383 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, on January 11, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 689 dated March 20, 2008.

THERE APPEARED:

1. Mr. Fernando Martinez Aguirre, born on May 1, 1966 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain;

2. Mr. Ignacio Izuzquiza Fernández, born on May 6, 1970 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain, and

3. Mr. Rafael Calvo Gonzáles-Gallarza, born on March 10, 1959 in Montevideo, Uruguay, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain.

All here represented by Ms. Katarzyna Kuszewska, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of three powers of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that two hundred fifty (250) shares in registered form having a par value of fifty euro (EUR 50) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Creation of ordinary shares and redeemable shares in the share capital of the Company and consequently the reclassification of the existing shares in the share capital of the Company into Class I ordinary shares and Class II, Class III, Class IV, Class V, Class VI and Class VII redeemable shares;

2. Subsequent amendment and full restatement of articles of association of the Company in order to reflect the change adopted under item 1. above;

3. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to create ordinary shares and redeemable shares in the share capital of the Company and subsequently to reclassify the existing shares into Class I ordinary shares and Class I, Class II, Class III, Class IV, Class V, Class VI and Class VII redeemable shares.

As a consequence of the above, the Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into one hundred (100) ordinary shares and one hundred fifty (150) redeemable shares in registered form with a par value of fifty euro (EUR 50) each and the shareholding of the Company is as follows:

(i) Mr. Fernando Martinez Aguirre is a holder of:

- (a) thirty-three (33) ordinary Class I shares,
- (b) seven (7) Class I redeemable shares,
- (c) seven (7) Class II redeemable shares,
- (d) seven (7) Class III redeemable shares,
- (e) seven (7) Class IV redeemable shares,
- (f) seven (7) Class V redeemable shares,
- (g) seven (7) Class VI redeemable shares, and
- (h) eight (8) Class VII redeemable shares.

(ii) Mr. Ignacio Izuzquiza Fernández is a holder of:

- (a) thirty-three (33) ordinary Class I shares,
- (b) seven (7) Class I redeemable shares,
- (c) seven (7) Class II redeemable shares,
- (d) seven (7) Class III redeemable shares,
- (e) seven (7) Class IV redeemable shares,
- (f) seven (7) Class V redeemable shares,
- (g) seven (7) Class VI redeemable shares, and
- (h) eight (8) Class VII redeemable shares.

(iii) Mr. Rafael Calvo González-Gallarza is a holder of:

- (a) thirty-four (34) ordinary Class I shares,
- (b) seven (7) Class I redeemable shares,
- (c) seven (7) Class II redeemable shares,
- (d) seven (7) Class III redeemable shares,
- (e) seven (7) Class IV redeemable shares,
- (f) seven (7) Class V redeemable shares,
- (g) seven (7) Class VI redeemable shares, and
- (h) eight (8) Class VII redeemable shares.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, The Meeting resolves to amend and completely restate the articles of association of the Company which will henceforth read as follows:

" **Art. 1.** There is hereby established a private limited company ("société à responsabilité limitée"), which will be governed by the laws in force, namely the Companies' Act of August 10, 1915 and by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2.** The company's name is BRITANIA INVESTMENTS S. à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.



It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

The address of the registered office may be transferred within the city by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for the amendments of the Articles.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) represented by (i) one hundred (100) ordinary shares and (ii) one hundred fifty (150) redeemable shares in registered form with a par value of fifty euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid-up, classified as follows:

- (i) one hundred (100) Class I ordinary shares;
- (ii) twenty-one (21) Class I redeemable shares;
- (iii) twenty-one (21) Class II redeemable shares;
- (iv) twenty-one (21) Class III redeemable shares;
- (v) twenty-one (21) Class IV redeemable shares;
- (vi) twenty-one (21) Class V redeemable shares;
- (vii) twenty-one (21) Class VI redeemable shares;
- (viii) twenty-four (24) Class VII redeemable shares;

The share capital of the Company may be increased through the issuance of either ordinary shares or additional classes of redeemable shares, or reduced, on one or more occasions, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the articles of association.

**Art. 7.** The shares are indivisible with respect to the company, which recognizes only one owner per share quota. If a share quota is owned by several persons, the company is entitled to suspend the related rights until one person has been designated as being with respect to the company the owner of the share quota. The same applies in case of a conflict between the usufructuary and the bare owner or a debtor whose debt is encumbered by a pledge and his creditor. Nevertheless, the voting rights attached to the shares encumbered by usufruct are exercised by the usufructuary only.

**Art. 8.** The transfer of shares inter vivos to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital. The transfer of shares mortis causa to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital belonging to the survivors.

This approval is not required when the shares are transferred to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

If the transfer is not approved in either case, the remaining shareholders have a preemption right proportional to their participation in the remaining corporate capital.

Each unexercised preemption right inures proportionally to the benefit of the other shareholders for a duration of three months after the refusal of approval. If the preemption right is not exercised, the initial transfer offer is automatically approved.

**Art. 9.** The Company shall redeem its redeemable shares at the option of the holder(s) thereof, in accordance with Article 9.1, provided that:

- (i) the redemption is accompanied by a reduction of the share capital of the Company;

(ii) sufficient distributable reserves are available to pay the redemption price in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, such distributable reserves to be evidenced in interim accounts of the Company as of the redemption date, to be prepared by the manager(s) of the Company.

Redemption shall be decided by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, in accordance with Article 15.

9.1. In the course of any given calendar year, the Company shall proceed to redeem, in one or several times, at the option of the holder(s) thereof, such series of redeemable shares as pertains to the then current calendar year or to the preceding calendar year or years, at a price per share so to be redeemed, calculated as follows: (i) an amount corresponding to the Net Income (as defined below), less any dividend already declared by the Company on the specific series of shares to be redeemed, (ii) divided by the number of redeemable shares belonging to the series to be redeemed. For the purpose of this Article 9.1, the determination of the redemption price shall be made by the sole manager or, as the case may be, by the board of managers of the Company. The Net Income shall mean the unconsolidated net income of the Company for the relevant financial year(s) or any part thereof, determined in accordance with Luxembourg generally accepted accounting principles, after tax, after all mandatory allocations to reserves have been made in accordance with the Law.

**Art. 10.** Apart from its capital contribution, each shareholder may with the previous approval of the other shareholders make cash advances to the company through the current account. The advances will be recorded on a specific current account between the shareholder who has made the cash advance and the company. They will bear interest at a rate fixed by the general shareholders' meeting with a two third majority. These interests are recorded as general expenses.

The cash advances granted by a shareholder in the form determined by this article shall not be considered as an additional contribution and the shareholder will be recognized as a creditor of the company with respect to the advance and interests accrued thereon.

**Art. 11.** The death, the declaration of minority, the bankruptcy or the insolvency of a shareholder will not put an end to the company. In case of the death of a shareholder, the company will survive between his legal heirs and the remaining shareholders.

**Art. 12.** The creditors, assigns and heirs of the shareholders may neither, for whatever reason, affix seals on the assets and the documents of the company nor interfere in any manner in the management of the company. They have to refer to the company's inventories.

**Art. 13.** The company is managed and administered by one or more managers, whether shareholders or third parties. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of the category A and manager(s) of the category B.

The mandate of manager is entrusted to him/them until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting deliberating with a majority of votes.

In case of a single manager, the single manager exercises the powers devolving on the board of managers, and the company shall be validly bound towards third parties in all matters by the sole signature of the manager.

In case of plurality of managers, the company shall be validly bound towards third parties in all other matters by the joint signatures of a manager of the category A together with a manager of the category B.

The board of managers can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. Meetings of the board of managers may also be held by phone conference or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions and to represent the company in and out of court.

The decisions by the board of managers to pursuit or settle any claim or the exercise of any rights or remedies under the FSP Transfer Agreement to be dated on or around August 7, 2008, relating to the transfer of shares of Food Service Project, S.L., a company domiciled in Aravaca (Madrid), Camino de la Zarzuela number 1, and registered in the Madrid Commercial Registry in Volume 16021, Book 0, Page 34, Section 8<sup>a</sup>, Page M-271121, entry number 1., shall require prior authorisation of the general shareholders' meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

**Art. 14.** No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; as an agent, he is liable only for the performance of his mandate.

**Art. 15.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the shareholders.

**Art. 16.** The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 17.** Each year, as of the thirty-first day of December, the management will draw up the annual accounts and will submit them to the shareholders.

**Art. 18.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 19.** The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit (the Net Profit). An amount equal to five per cent (5%) of the Net Profit of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

19.1. Subject to articles 19.2 and 19.3, the general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the balance of the Net Profit; it may allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

19.2. The general meeting of shareholders may allocate any profit which, according to and subject to the Law, is available for distribution as a dividend or interim dividend, to the payment of a dividend, provided that (i) each series of redeemable shares entitles its/their holder(s) to an aggregate amount of dividend which shall be equal to the Net Income (as defined in article 9.1) for the financial year(s) to which that series of redeemable shares relates and (ii) the holder(s) of ordinary shares shall be entitled to any profit of any financial years starting from 2007, it being further understood that the dividend declared on a series of redeemable shares or on ordinary shares shall be distributed among the holders of such shares in proportion to the number of those shares that they hold in the Company.

19.3. The holder(s) of a given series of redeemable shares shall not be entitled to any dividend until the holders of the series of redeemable shares which pertain to previous financial years have received the full amount of dividend to which they are entitled in accordance with article 19.2. The holder(s) of ordinary shares shall not be entitled to any dividend until the holders of all series of redeemable shares have received the full amount of dividend to which they are entitled in accordance with article 19.2.

**Art. 20.** In the event of the dissolution of the company for whatever reason, the liquidation will be carried out by the management or any other person appointed by the shareholders.

When the company's liquidation is closed, the company's assets will be distributed to the shareholders proportionally to the shares they are holding.

Losses, if any, are apportioned similarly, provided nevertheless that no shareholder shall be forced to make payments exceeding his contribution.

**Art. 21.** With respect to all matters not provided for by these articles of association, the shareholders refer to the legal provisions in force.

**Art. 22.** Any litigation, which will occur during the liquidation of the company, either between the shareholders themselves or between the manager(s) and the company, will be settled, insofar as the company's business is concerned, by arbitration in compliance with the civil procedure."

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Partnership incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Britania Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.383 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 689 du 20 mars 2008.

ONT COMPARU:

1. M. Fernando Martinez Aguirre, né le 1<sup>er</sup> mai 1966 à Madrid, Espagne, ayant son adresse professionnelle à Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Espagne;

2. M. Ignacio Izuzquiza Fernández, né le 6 mai 1970 à Madrid, Espagne, ayant son adresse professionnelle à Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain, et;

3. M. Rafael Calvo González-Gallarza, né le 10 mars 1959 à Montevideo, Uruguay, ayant son adresse professionnelle à Fortuny, 6 - 2<sup>o</sup>, 28010 Madrid, Spain.

Ici tous représentés par Mlle Katarzyna Kuszewska, avocate, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que deux cent cinquante (250) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Création de parts sociales ordinaires et parts sociales rachetables dans le capital social de la Société et par conséquent reclassification des parts sociales existantes dans le capital social de la Société en parts sociales ordinaires de Catégorie I et parts sociales rachetables de Catégorie I, parts sociales rachetables de Catégorie II, parts sociales rachetables de Catégorie III, parts sociales rachetables de Catégorie IV, parts sociales rachetables de Catégorie V, parts sociales rachetables de Catégorie VI et parts sociales rachetables de Catégorie VII;

2. modification subséquente et refonte intégrale des statuts de la Société en vue de refléter la modification adoptée au point 1<sup>er</sup> ci-dessus;

3. Divers.

Sur ce, les parties comparantes, agissant par le biais de leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de créer des parts sociales ordinaires et parts sociales rachetables dans le capital social de la Société et par conséquent de reclasser les parts sociales existantes en parts sociales ordinaires de Catégorie I et parts sociales rachetables de Catégorie I, parts sociales rachetables de Catégorie II, parts sociales rachetables de Catégorie III, parts sociales rachetables de Catégorie IV, parts sociales rachetables de Catégorie V, parts sociales rachetables de Catégorie VI et parts sociales rachetables de Catégorie VII.

En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) divisé en cent (100) parts sociales ordinaires et cent cinquante (150) parts sociales rachetables sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune et l'actionnariat de la Société se présente comme suit:

(i) M. Fernando Martinez Aguirre détient:

(a) Trente-trois (33) parts sociales ordinaires de Catégorie I,

(b) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie I,

(c) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie II,

(d) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie III,

(e) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie IV,

(f) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie V,

(g) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie VI, et

(h) huit (8) parts sociales rachetables de Catégorie VII.

(ii) M. Ignacio Izuzquiza Fernández détient:

(a) Trente-trois (33) parts sociales ordinaires de Catégorie I,

- (b) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie I,
- (c) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie II,
- (d) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie III,
- (e) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie IV,
- (f) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie V,
- (g) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie VI, et
- (h) huit (8) parts sociales rachetables de Catégorie VII.

(iii) M. Rafael Calvo Gonzáles -Gallarza détient:

- (a) Trente-quatre (34) parts sociales ordinaires de Catégorie I,
- (b) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie I,
- (c) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie II,
- (d) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie III,
- (e) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie IV,
- (f) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie V,
- (g) sept (7) parts sociales rachetables de Catégorie VI, et
- (h) huit (8) parts sociales rachetables de Catégorie VII.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, L'Assemblée décide de modifier et de reformuler intégralement les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur, notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2.** La dénomination de la société est BRITANIA INVESTMENTS S. à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des prêts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autre moyen. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits qui en dérivent ou qui les complète.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

L'adresse du siège social peut être transférée dans les limites de la ville par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

Dans le cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet étant donné les circonstances.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par (i) cent (100) parts sociales ordinaires et (ii) cent cinquante (150) parts sociales rachetables sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées classées comme suit:

- (i) cent (100) parts sociales ordinaires de Catégorie I;
- (ii) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie I;
- (iii) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie II;
- (iv) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie III;
- (v) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie IV;
- (vi) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie V;

(vii) vingt-et-une (21) parts sociales rachetables de Catégorie VI;

(viii) vingt-quatre (24) parts sociales rachetables de Catégorie VII;

Le capital social de la Société pourra être augmenté soit par l'émission de parts sociales ordinaires ou par l'émission de catégories de parts sociales rachetables supplémentaires, ou réduit, en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

**Art. 7.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant à l'égard de la Société, le propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés uniquement par l'usufruitier.

**Art. 8.** Les cessions de parts sociales entre vifs à des autres associés ou des tiers sont subordonnées au consentement donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les cessions de parts sociales en raison du décès à des autres associés ou des tiers sont subordonnées au consentement donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social détenu par les survivants.

Ce consentement n'est pas exigé lorsque les parts sociales sont cédées à des héritiers réservataires, ou au conjoint survivant.

Si la cession n'est pas approuvée dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'approbation. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit le consentement de la proposition de cession initiale.

**Art. 9.** La Société procédera au rachat de ses parts sociales rachetables au choix du/des détenteur(s), conformément à l'Article 9.1., à condition que:

(i) le rachat soit accompagné d'une réduction du capital social de la Société;

(ii) des réserves distribuables suffisantes soient disponibles pour payer le prix de rachat excédant la valeur nominale des parts sociales à racheter, ces réserves distribuables devant être justifiées par les comptes intermédiaires de la Société à compter de la date de rachat, et devant être préparées par le gérant ou, le cas échéant, par les gérants de la Société.

Le rachat sera décidé par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, conformément à l'Article 15.

9.1. Au cours de toute année calendaire donnée, la Société pourra procéder au rachat, en une ou plusieurs fois, au choix du/des détenteur(s), de ces séries de parts sociales rachetables se rapportant à ladite année calendaire en cours et/ou à la/aux précédente(s) année(s) calendaire(s), au prix, par part sociale à racheter, calculé de la manière suivante: (i) un montant correspondant au Revenu Net (comme défini ci-dessous), moins tout dividende déjà déclaré par la Société pour les séries de parts sociales spécifiques à racheter, (ii) divisé par le nombre de parts sociales rachetables appartenant à la série de parts sociales à racheter. Pour les besoins de cet Article 9.1., la fixation du prix de rachat sera faite par le gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Le Revenu Net signifiera le revenu net de la Société non consolidé pour l'exercice social ou les années sociales ou la partie d'année sociale concernée, déterminé conformément aux principes comptables généralement acceptés au Luxembourg, après déduction des impôts et après que toutes les affectations obligatoires aux réserves ont été faites conformément à la Loi.

**Art. 10.** A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances à la société par le biais du compte-courant. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société. Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé sous la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne cette avance et les intérêts courus.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les héritiers légaux et les associés survivants.

**Art. 12.** Les créanciers, ayants droit et héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, ni apposer des cachets sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de sa gestion. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

**Art. 13.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou tiers. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance, composé de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.

Le mandat de gérant lui/leur est confié jusqu'à sa/leur révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

En cas de gérant unique, le gérant unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil de gérance, et la société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

En cas de pluralité de gérants, la société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à ladite réunion. Les réunions du conseil de gérance peuvent également être tenues par conférence téléphonique, par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à tous les participants de s'entendre mutuellement. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à une participation en personne à cette réunion.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire en donnant son accord par écrit, par câble, télégramme, télex, ou fax, ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble de ces documents constituera le procès-verbal justifiant de l'adoption de la résolution.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les transactions de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Les décisions prises par le conseil de gérance en vue de poursuivre ou solutionner toute revendication ou l'exercice de tous droits ou recours selon le Contrat de Cession FSP à dater du ou aux alentours du 7 août 2008, concernant la cession de parts sociales de Food Service Project, S.L., une société domiciliée à Aravaca (Madrid), Camino de la Zarzuela number 1, et immatriculée au Registre de Commerce de Madrid Volume 16021, Livre 0, Page 34, Section 8a, Page M-271121, entrée numéro 1; nécessitera l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut nommer des fondés de pouvoir de la société, qui sont autorisés à engager la société par leurs signatures individuelles, mais uniquement dans les limites à déterminer dans la procuration.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte, à raison de sa fonction aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Des acomptes sur dividende peuvent être distribués sous les conditions suivantes:

- les comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un bénéfice suffisant en ce compris les bénéfices reportés,
- la décision de verser des acomptes sur dividende est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 16.** L'exercice social dure du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Chaque année, au trente et un décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

**Art. 18.** Chaque associé peut consulter les comptes annuels au siège social de la société pendant les quinze jours qui précèdent leur approbation.

**Art. 19.** Le bénéfice brut de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et charges constitue le bénéfice net (le Bénéfice Net). Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le Bénéfice Net de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

19.1. Sous réserve des articles 19.2 et 19.3, l'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du Bénéfice Net; elle pourra affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

19.2. L'assemblée générale des associés pourra affecter tout bénéfice qui, conformément et sous réserve de la Loi, est disponible pour une distribution en tant que dividende ou acompte sur dividende, au paiement d'un dividende, à condition que (i) chaque série de parts sociales rachetables donne droit à son ou ses détenteur(s) à un montant total de dividendes qui devra être égal au Revenu Net (tel que défini à l'article 9.1.) pour l'exercice social ou les exercices sociaux à laquelle (auxquelles) la série de parts sociales rachetables se rapporte et que (ii) le(s) détenteur(s) des parts sociales ordinaires aient droit à tout bénéfice de chaque exercice social débutant à partir de 2007, étant entendu par ailleurs que le dividende déclaré d'une série de parts sociales rachetables ou de parts sociales ordinaires devra être distribué parmi les détenteurs de ces parts sociales proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

19.3. Le(s) détenteur(s) d'une série donnée de parts sociales rachetables n'aura/ n'auront pas droit à un quelconque dividende jusqu'à ce que les détenteurs des séries de parts sociales rachetables se rapportant à un exercice social précédent aient reçu la totalité des dividendes auxquels ils ont droit conformément à l'Article 19.2. Le(s) détenteur(s) de parts sociales ordinaires n'auront pas le droit de percevoir de dividende jusqu'à ce que les détenteurs de toutes les séries de parts sociales rachetables aient reçu le montant total de dividende auxquels ils ont droit conformément à l'article 19.2.

**Art. 20.** En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera effectuée par la gérance ou par toute personne nommée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les actifs de la société seront distribués aux associés proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont distribuées de la même façon, sans qu'un associé ne soit cependant obligé de faire des paiements dépassant son apport.

**Art. 21.** Pour tous les points qui ne font pas l'objet des présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 21.** Tout litige, qui naîtra pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, sera réglé, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Coûts

Le montant total des coûts, frais, rémunérations ou dépenses, de toutes sortes, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux parties comparantes, celles-ci ont signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: K. Kuszewska et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 août 2008, LAC/2008/33714. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008106678/5770/497.

(080123621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

---

#### **LS Patrimoine S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 123.221.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

FIDUPAR

10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008105286/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05985. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

#### **Sofinas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 20.511.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008105278/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04063. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**Sylbelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4874 Lamadelaine, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.374.

Le bilan au 19.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008105276/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04075. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**IK Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 131.104.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant Interne de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe, Gérant Interne;
- Mr Bill Finelli, Gérant Interne;
- Mr Steve Gary Meise, Gérant Interne;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak, Gérant Interne;
- Mr François Bourgon, Gérant Indépendant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008104736/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04410. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**NA Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 132.314.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant Interne de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

101986

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe, Gérant Interne;
- Mr Bill Finelli, Gérant Interne;
- Mr Steve Gary Meise, Gérant Interne;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak, Gérant Interne;
- Mr François Bourgon, Gérant Indépendant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104737/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04411. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080121411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Japan Universal Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.000.

L'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société a été modifiée de la façon suivante:

- Madame Delphine Tempé: 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
- Monsieur Stef Oostvogels: 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
- Madame Emanuela Brero: 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104739/1035/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT05181. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080121028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Chloride Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 105.238.

Constituée par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 17 décembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 344 du 18 avril 2005 et dont les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 12 décembre 2005, acte publié au Mémorial C n° 1092 du 6 juin 2006.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Chloride Luxembourg Holdings S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008104798/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06102. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080121396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**EB Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 133.729.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant Interne de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe, Gérant Interne;
- Mr Bill Finelli, Gérant Interne;
- Mr Steve Gary Meise, Gérant Interne;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak, Gérant Interne;
- Mr François Bourgon, Gérant Indépendant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008104735/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**Mondo del Caffè S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle Op der Gleich.  
R.C.S. Luxembourg B 92.262.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 août 2008.

Henri BECK  
Notaire

Référence de publication: 2008104836/201/12.

(080120629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**DFL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 32.307.

—  
Constituée en date du 27 novembre 1989 par-devant M<sup>e</sup> Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 157 du 11 mai 1990, conversion en Euros en date du 30 avril 1999, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 77 du 24 janvier 2000.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DFL S.A.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008104807/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06131. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**BRGEOF France & Benelux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.510,00.**Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 130.327.—  
**EXTRAIT**

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Roger Flather a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat;
- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe;
- Mr Bill Finelli;
- Mr Steve Gary Meise;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008104734/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04406. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

**(080121424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.****LODH Horizon, Lombard Odier Darier Hentsch Horizon, Société d'Investissement à Capital Variable.**Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 106.666.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2008104834/242/12.

---

**(080120418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.****Logiciel Graphics S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 62.022.

Constituée par-devant Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 novembre 1997, acte publié au Mémorial C n ° 159 du 17 mars 1998 et dont les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 19 avril 2002, acte publié au Mémorial C n ° 1080 du 15 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LOGICIEL GRAPHICS S.A.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008104812/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06118. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

**(080121383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.**

**BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 130.896.

## EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Roger Flather a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat;
- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe;
- Mr Bill Finelli;
- Mr Steve Gary Meise;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104731/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04404. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Gaillon Blocker S.à r.l., Société à responsabilité limitée,****(anc. Financière Capucine 1 S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.032.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 52547 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

*Notaire*

Référence de publication: 2008104839/211/12.

(080121307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Happy Mould International Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 98.131.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2008104832/242/13.

(080120392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Participations et Investissements Minéraux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 53.179.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 19 juin 2008, les actionnaires ont décidé:

- d'accepter la démission de Baron Berghmans, avec adresse au 1, Hoyoux, 4560 Les Avins-en-Condroz, Belgique, de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

- de nommer au poste d'administrateur:

\* Johannes de Gier, avec adresse professionnelle au Ham Manor, Ham, Nr. Marlborough, SN8 3RB Wiltshire, Royaume-Uni

\* Jacqueline d'Amécourt, avec adresse professionnelle au 9, rue Sébastien Bottin, 75007 Paris, France avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104727/581/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00900. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Madas S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.316.

*Extrait des résolutions prises par le Gérant Unique en date du 29 juillet 2008*

Le Gérant Unique décide:

- De transférer le siège social de la société du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et ce à compter du 1<sup>er</sup> août 2008.

- De modifier comme suit l'adresse professionnelle du Gérant Unique et ce à compter du 1<sup>er</sup> août 2008:

\* Monsieur Alain RENARD, Gérant Unique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- De supprimer le pouvoir de signature individuel conféré à Madame Françoise DUMONT, à Monsieur Christian FRANCOIS, à Monsieur Max CLERGEAU et à Monsieur Vincent CILETTI avec effet immédiat.

A. RENARD

*Gérant Unique*

Référence de publication: 2008104725/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05368. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 234.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.164.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Roger Flather a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat;

- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe;

- Mr Bill Finelli;
- Mr Steve Gary Meise;
- Mr Włodzimierz Ksiazak.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104728/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04402. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

### **Lime Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 101.147.

Le commissaire H.R.T. Révision S.à.r.l. a été transféré en une société anonyme.

Sa dénomination est la suivante: H.R.T. Révision S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104730/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

### **Investissements Minéraux et Financiers, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 22.181.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 20 mai 2008, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Baron Berghmans, avec adresse au 1, Hoyoux, 4560 Clavier Les Avins en Condroz, Belgique
- Léon A. Lhoist, avec adresse au 8, avenue des Fleurs, 1150 Bruxelles, Belgique

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

2. d'accepter la démission de Jean Meyer, avec adresse à Oberanven, de son mandat d'administrateur en date du 15 avril 2008.

3. de nommer Vincent Berghmans, avec adresse à Ramezee, 5370 Havelange, Belgique, au poste d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

4. de renouveler le mandat de H.R.T. Révision, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Luxembourg, en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104726/581/27.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00919. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**BRGREOF Japan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.561.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Roger Flather a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat;
- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe;
- Mr Bill Finelli;
- Mr Steve Gary Meise;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104732/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04405. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(080121425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 130.326.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2008 que:

- Roger Flather a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat;
- Wlodzimierz Ksiazak, expert-comptable, née le 9 février 1971 à Varsovie, Pologne, résidant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 27 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé de:

- Mr Geoffrey Radcliffe;
- Mr Bill Finelli;
- Mr Steve Gary Meise;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008104729/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04403. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(080121428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.



**Lime Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 101.147.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 13 mai 2008, les actionnaires ont décidé:

- de renouveler les mandats des administrateurs suivants:
- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Baron Berghmans, avec adresse au 1, rue Hoyoux, 4560 Clavier Les Avins en Condroz, Belgique
- Léon Albert Lhoist, avec adresse au 8, avenue des Fleurs, 1150 Bruxelles, Belgique
- Jean-Pierre Hanin, avec adresse au 98, rue Souveraine, 1050 Bruxelles, Belgique

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

- de renouveler le mandat de H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104733/581/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00898. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**D.E.H. Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 10.013.517,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 62.815.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104212/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04151. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

**Corporate Finance Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 83.407.

Les comptes annuels au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2008104202/750/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04530. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

**DHC Luxembourg IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.849.475,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 121.012.

Les comptes annuels pour la période du 13 octobre 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104214/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04156. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Kadant Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.943.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 30 décembre 2006 de sa société mère, Kadant Inc. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104216/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04161. - Reçu 270,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Kadant International LLC Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 98.190.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 30 décembre 2006 de sa société mère, Kadant Inc. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104217/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04180. - Reçu 270,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Gefinor S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 8.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104215/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04129. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Publigest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 60.799.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

101995

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104223/4906/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS13035. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**CWO Private Equity (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 114.379.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/8/2008.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008104221/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04885. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**DHC Luxembourg V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 821.626,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.613.

Les comptes annuels pour la période de 20 décembre 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104213/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04155. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Pipe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.405.

Les comptes annuels pour la période de 24 août 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104209/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02808. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**APEX Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 62.496.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104200/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01007. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Commerc' Printing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, 19, route de Bettembourg, Zone Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 43.186.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104201/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01008. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**LM Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9068 Ettelbruck, 22, rue Michel Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 117.661.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2008104199/750/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04525. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Partners Group Global Mezzanine 2007 S.C.A., Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.458.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Partners Group Global Mezzanine 2007 S.C.A., SICAR*

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008104206/41/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04890. - Reçu 90,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**AP Réalisations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5424 Gostingen, 11A, rue du Relais.

R.C.S. Luxembourg B 114.420.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104198/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01006. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Expansion Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 84.233.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104203/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01009. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Metrik S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5637 Mondorf-les-Bains, 2, rue Saint Michel.

R.C.S. Luxembourg B 107.657.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104197/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01818. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Mena Holdings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 8.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104229/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03129. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Tailored Financing and Consulting Service Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 107.130.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104196/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01817. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**Tele2 Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 65.774.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TELE2 LUXEMBOURG SA

Maître Myriam BRUNEL

Mandataire

Référence de publication: 2008104195/2675/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02667. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**KTM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 113.818.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008104194/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01816. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

---

**S.I.P. Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 57.856.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104329/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04292. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

---

**Pipe Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.405.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104210/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02805. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

**Gefinor S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 8.282.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 26 juin 2008, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Yves Prussen, avec adresse au 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg
  - Sulaiman Abdul Kader Al Muhaidib, avec adresse à rue Saoud, Immeuble Al-IKARIA, 31411 Dammam, Arabie Saoudite
  - Khaled Youssef Al Fulaij, avec adresse à 13091 Safat, Koweït
  - Damien Wigny, avec adresse au 22, rue de Mellemont, 1360 Perwez, Belgique
  - Mohamed Ousseimi, Administrateur et Président, avec adresse au 30, Quai Gustave Ador, 1211 Genève, Suisse
- pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

2. d'accepter la démission de John B. B. Stewart, avec adresse au 18, Hope Terrace, EHR9 2AR Edinburgh, Royaume-Uni, de son mandat d'administrateur, avec effet au 25 avril 2008.

3. de renouveler le mandat de Harold Jupp, avec adresse au 30, Quai Gustave Ador, 1211 Genève, Suisse en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

4. de renouveler le mandat de Deloitte S.A., avec siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008105219/581/28.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04126. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Shell Treasury Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 97.745.

*Extrait du procès-verbal*

*de la réunion du Conseil de Gérance du 9 mai 2008*

Le Conseil de Gérance décide, pour autant qu'il soit nommé par l'associé unique, de réélire Monsieur Patrick Debaere, né le 30 mars 1964 à Anvers et résidant en Belgique, Schildpadstraat 12 à 1850 Grimbergen, en qualité de Président du Conseil de Gérance et de lui confier la gestion journalière de la société.

Le Conseil de Gérance décide d'adopter la délégation de pouvoir suivante:

A. Une signature d'un des Gérants:

- Politique / délégation de pouvoirs:

\* approuver toute déviation unique par rapport aux politiques adoptées ou toute transaction unique non couverte par la présente délégation en matières urgentes.

- Audit:

\* approuver, convenir des conditions et signer pour la société les lettres de représentation requises par les auditeurs externes.

B. Une signature d'une des personnes suivantes:

Monsieur Daniel CAFLISCH

ou

Monsieur Daniel STAUBLI

ou

Un Gérant

- Politiques / Délégation de pouvoirs:

\* signer un SLA approuvé

- Prêt à court terme:

\* convenir des conditions de signature, modifier et résilier un accord-cadre à court terme approuvé

\* ordonner le mouvement de fonds associé à un accord-cadre à court terme approuvé

- Emprunt à court terme:

\* conclure, modifier ou résilier et signer un accord-cadre

- Emprunt à court terme:

\* demander des sommes à emprunter en vertu d'un accord-cadre à court terme approuvé pour financer des activités autorisées

- Titres - Demande d'apports en capital:

\* approuver et signer tous les documents nécessaires dans le cadre d'apports en capital de sociétés du Groupe

- Distribution de dividendes:

\* entreprendre toute opération de couverture de change souhaitable dans le cadre de la déclaration (y compris l'achat à terme de devises nécessaires pour le paiement)

- Couverture:

\* approuver un accord-cadre ou un accord-cadre ISDA

\* approuver les conditions de signature, de modification et de résiliation d'un accord-cadre ou d'un accord-cadre ISDA

\* conclure une transaction de change avec une partie avec laquelle un accord a été conclu

- Dépenses en capital:

\* approuver et signer tous les documents nécessaires dans le cadre d'un investissement/désinvestissement approuvé en capital/immobilisations

- Lettre d'intention:

\* approuver et signer une lettre d'intention non-liante

- Biens et services avec des sociétés du groupe et d'autres sociétés:

\* approuver une proposition de désignation de toute société pour la fourniture de biens et/ou services d'une valeur annuelle égale ou supérieure à CHF 200.000, modifier ou résilier un contrat de fourniture approuvé

\* approuver et signer les documents nécessaires dans le cadre d'un contrat de fourniture approuvé ou d'un autre contrat approuvé

- Comptabilité:

\* approuver et signer les déclarations d'impôts

- Relations bancaires:

\* ouvrir un nouveau compte en banque et signer les formulaires requis

- Ressources humaines:

\* approuver des engagements

\* approuver l'engagement de personnel temporaire ou contractuel

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 6 juin 2008*

L'Assemblée générale réélit en qualité de Gérants pour un terme d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée générale statutaire de 2009, Monsieur Patrick Debaere et Mesdames Laurence Macors, Karen Toh et Catharina Clabots.

Sur proposition du Conseil de Gérance, l'associé unique marque son accord pour confier la gestion journalière de la société à Monsieur Patrick Debaere, Gérant.

L'associé décide de renouveler pour un terme d'un an, le mandat du réviseur d'entreprises, la S.à.r.l. PricewaterhouseCoopers, dont le siège social est situé à L-1014 Luxembourg, route d'Esch, 400, B.P. 1443.

Patrick Debaere

*Président et Gérant en charge de la gestion journalière*

Référence de publication: 2008104650/1622/73.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06613. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.